

Aide au Vietnam

Chèque postal 12 - 180 93
Case postale ~~180~~ 93
1211 Genève 24

Section de la
Centrale Sanitaire
Suisse

0.222.U.N 3

Genève, le 19.7.72.

Monsieur l'Ambassadeur René Keller
Département politique fédéral
Palais fédéral
Berne

Monsieur l'Ambassadeur,

J'estime utile de vous écrire pour vous confirmer et vous préciser ce que je vous ai dit hier, lors de l'entretien téléphonique que, sur votre demande, j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous.

J'ai été péniblement surpris que, tout en niant qu'il existât une relation entre l'aide humanitaire de la Suisse et les impératifs de notre politique étrangère, vous ayez en fait reconnu implicitement qu'une telle liaison existait.

En effet vous avez tout d'abord admis que votre réponse à ma lettre du 28 juin prendrait un certain délai, étant donné "l'affront" (qui vous laisse perplexe) infligé par le Gouvernement de la RDV au Conseil fédéral, en renvoyant, sans donner de raisons, à une date ultérieure, la remise des lettres de créance de notre Ambassadeur à Hanoï, M. Chatelain.

Ensuite vous m'avez suggéré d'écrire à notre correspondant à Hanoï, M. Nguyen van Trong, Directeur de la Section des relations extérieures du Ministère de la Santé de la RDV, que la présence d'un Ambassadeur suisse accrédité à Hanoï faciliterait l'aide de la Confédération, et par conséquent la prise en considération de façon favorable de notre demande du 28 juin.

Comme je vous l'ai dit, je me refuse à faire cette démarche pour une question de principe. Pour notre organisation, il n'existe en aucune manière de liaison entre notre aide médicale et les vicissitudes des relations internationales de la Suisse. L'aide de la Centrale sanitaire suisse au Ministère de la Santé de la RDV, ainsi qu'aux Croix Rouge du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud Vietnam, du FUNK et du Front patriotique lao est dans notre esprit (et nous ne le cachons pas) l'expression de la solidarité profonde de couches toujours plus larges du peuple suisse, aussi bien en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin, à l'égard des peuples indochinois qui luttent avec un courage extraordinaire contre la plus puissante machine militaire du monde, afin d'avoir le droit d'organiser leur vie comme ils l'entendent.

Par ailleurs, je suis convaincu que la diplomatie suisse dispose de suffisamment de moyens pour s'informer des motifs des



décisions d'Hanoï et faire savoir sa position et ses conséquences sans/ utiliser le canal de la Centrale sanitaire suisse.

Etant donné les bombardements féroces que subit actuellement la RDV où entreprises industrielles, hôpitaux, écoles, églises, et maintenant digues même sont systématiquement visés au mépris de toute attitude civilisée, nous insistons sur le fait que les demandes que nous vous avons transmises en date du 28 juin sont d'une urgence extrême à satisfaire.

Nous avons été très reconnaissants au Conseil fédéral d'avoir pris en considération il y a deux ans notre proposition d'un don d'une station de réanimation cardiaque à Hanoï, et nous ne l'avons pas caché. La demande que nous vous avons adressée le 28 juin est nettement plus élevée, mais avec les destructions effroyables par les bombardements, les souffrances de la population de la RDV sont aujourd'hui infiniment plus grandes ; c'est d'un véritable génocide qu'il s'agit, aussi au Nord Vietnam.

J'ai pris bonne note de votre affirmation que vous alliez examiner avec sympathie notre demande du 28 juin. Mais je ne peux que regretter amèrement le délai dont vous m'avez parlé, ainsi que les raisons que vous avez invoquées, qu'en toute franchise je ressens comme indignes de l'idéal de Dunant. J'espère fermement que le Conseil fédéral fera passer son souci d'aide humanitaire avant toute autre considération.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.



Dr. Marc Oltramare
Président du Comité national
d'aide au Vietnam
(section de la Centrale
sanitaire suisse)